



1
2
3
4

5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16

17

18
19
20
21
22
23
24
25
26
27

RÉSOLUTIONS | RESOLUCIONES | RÉSOLUTIONS

UNE SEULE RÉOLUTION PAR FEUILLE ! | SOLO UNA RESOLUCIÓN POR HOJA ! | UNE SEULE RÉOLUTION PAR FEUILLE !

Titre Título Titre :	Violations continues du cessez-le-feu et punitions collectives à Gaza
Organisation Organización Organisation :	Mouvement de jeunesse de l'Initiative nationale palestinienne (PNIY)
Pays País Pays :	PALESTINE

Malgré le cessez-le-feu annoncé à Gaza, Israël continue de commettre des violations systématiques, par le biais d'opérations militaires, de frappes aériennes et d'artillerie, et de restrictions sévères imposées aux civils. vie, causant des pertes parmi les civils, principalement des femmes et des enfants, et la destruction généralisée destruction des infrastructures. Plus de 90 % de la population de Gaza dépend entièrement de l' de l'aide humanitaire, tandis que la plupart des établissements de santé et de services restent endommagés. L'entrée limitée approvisionnement en biens de première nécessité, ainsi que le blocus et le refus de fournir de l'eau, de l'électricité et de l'énergie, constituent une punition collective et violent le droit international humanitaire . La Cisjordanie, y compris Jérusalem, connaît également une escalade militaire répression et violence des colons, y compris les attaques contre les civils, la destruction d'habitations et les déplacements forcés. Ces politiques reflètent l'oppression continue, le renforcement de l'apartheid et la remise en cause du droit des Palestiniens à l'autodétermination, ce qui constitue une violation grave du droit international et une menace directe pour la paix.

L'IUSY appelle toutes ses organisations membres à :

1. Condamner les violations continues du cessez-le-feu et les attaques contre les civils par Israël, qui constituent graves violations du droit international humanitaire.
2. Exiger la levée immédiate du blocus de Gaza, en garantissant un accès humanitaire total accès humanitaire et le retrait des forces d'occupation.
3. Soutenir des sanctions internationales globales, y compris l'interdiction des exportations d'armes et mesures diplomatiques, jusqu'à ce qu'Israël se conforme au droit international.
4. Promouvoir le boycott des produits israéliens, en particulier ceux provenant des colonies illégales, en tant qu'outil pacifique et efficace de responsabilisation.
5. Renforcer la solidarité internationale avec le peuple palestinien et soutenir leur lutte légitime pour la liberté, la justice et l'autodétermination.